

**DE L'EFFET DE L'ELLIPSE DANS LES EXPRESSIONS
PROVERBIALES :
VALEUR ARGUMENTATIVE ET EQUIVALENCE
TRADUCTIVE (L'EXEMPLE DES PROVERBES TUNISIENS)¹**

Résumé : L'objectif de cet article est de mener une réflexion pour savoir à quel point les proverbes en tant qu'éléments du discours conservent leur sens argumentatif d'autant plus lorsqu'ils sont employés sous une forme elliptique (raccourcie). L'autre objectif visé ici est d'examiner, à travers la traduction des proverbes tunisiens vers le français, les types d'équivalences obtenus et les procédés de traduction employés (adaptation, étoffement, allègement...). Il s'agit en fait de s'interroger si l'opération traductive parvient à maintenir - dans la langue d'arrivée - les singularités, tant formelles que sémantiques des proverbes.

Mots clés : Proverbe, Argumentation, Ellipse, Traduction, Équivalence.

Abstract: The aim of this paper is firstly to carry a reflection to know how the proverbs – as elements of the speech – preserve their argumentative direction when is used in elliptic form (shortened). The other purpose is to study the types of equivalences proverbs obtained through the translation of the Tunisian proverbs into french and examing the processes of translation (adaptation, amplification, reduction...). It is a question to know if traduction operation menages conserve – in the target language – the singularities as well formal and semantic of the proverbs.

Keywords : Proverb, Argumentation, Ellipse, Translation, Equivalence.

Introduction

Nous avons choisi de traiter les proverbes en arabe dialectal (en l'occurrence le dialecte tunisien). En effet, l'arabe dialectal tunisien est riche en proverbes populaires sur différents thèmes comme la vie, la patience, l'amour, etc. Bref ils sont en relation avec le comportement humain dans un environnement naturel. C'est pourquoi que les thèmes dont se relèvent les proverbes font partie du quotidien et de la pratique sociale en général. C'est ainsi que cette caractéristique socio-linguistique est due à la manière dont les proverbes continuent de se transmettre oralement de bouche à oreille. Vu sa *formulation, concise et mémorable*, le proverbe s'appuie généralement sur une formule elliptique et

¹ Riadh **BEN ACHOUR**, Université de Gabès
ilariadh@yahoo.fr

souvent imagée (figurée). C'est pourquoi autant qu'il sert d'argument solide dans le processus argumentatif, il pose des problèmes majeurs dans la traduction.

Le but de cet essai est de démontrer à quel point les proverbes dépassent le simple ornement discursif pour contribuer en tant qu'énoncés stéréotypés, à la fois linguistiques et culturels, à produire un discours particulièrement argumentatif. Il est question de jauger l'effet des proverbes non seulement de point de vue significatif mais aussi et surtout de point de vue persuasif à travers la manière dont ils sont employés ou traduits, sous des formes elliptiques notamment.

1. Le degré de l'argumentation proverbiale entre forme canonique et forme elliptique

Dans ce qui suit, nous allons voir d'abord comment les proverbes sont définis sur le plan linguistique. Il s'agit de voir la manière dont ils se positionnent dans le champ linguistique par rapport à d'autres expressions concurrentes comme les collocations. D'autre part, nous démontrerons comment l'emploi du proverbe, sous sa forme canonique mais aussi et surtout sous sa forme elliptique, contribue fortement à accentuer le processus persuasif dans un discours argumentatif.

1.1 La spécificité linguistique des proverbes :

Linguistiquement parlant, les proverbes sont décrits comme des énoncés figés. Malgré que la classification du proverbe parmi les expressions phraséologiques ne fasse pas consensus entre les linguistes

Il y a au moins deux orientations distinctes concernant la classe linguistique des proverbes. La première considère les proverbes en tant qu'expressions figées c'est-à-dire des phraséologiques. Cependant la deuxième orientation consiste à ne pas assujettir les proverbes au critère de figement linguistique. Pour le premier point de vue nous citons à titre d'exemple Conenna (2000 : 29) qui considère que « Le proverbe est un cas particulier de phrase figée », et Kleiber (2000 :40) qui évoque également l'appartenance du proverbe à la catégorie des expressions figées : « En parlant de dénomination pour le proverbe, il ne faut entendre qu'une et une seule chose : le fait qu'il s'agit d'une expression idiomatique ou figée [...] ».

Le deuxième point de vue est développé surtout par Jean-Claude Anscombe. Pour ce dernier « Le figement n'est pas un trait caractéristique de la catégorie des proverbes telle que je l'ai présentée ci-dessus. En revanche, les proverbes sont formés sur un nombre limité de moules rythmiques, fixes dans un état donné d'une langue, et qui représentent une 'métrique naturelle'. Ces moules varient diachroniquement avec les états de la langue, y compris lexicalement. » (2005 :37).

Nous adoptons cependant un point de vue intermédiaire, celui de Jean Dubois qui considère que la classe de la phraséologie intègre toutes les expressions figées dont

les proverbes. En effet, même lorsque ces derniers n'attestent pas un degré de figement assez important, comme le suggère j. C Anscombe, gardent pourtant un caractère stabilisé dans la combinaison de leurs constituants : « Le terme d'idiolecte, dit J. DUBOIS, servant souvent à désigner le phénomène linguistique propre à un individu, on réserve parfois le terme de phraséologie à l'évocation d'une construction propre à une langue. Un dictionnaire phraséologique s'assigne pour objet le recensement et la présentation des expressions figées spécifiques à une langue. [...] La phraséologie se définit non par l'écart qu'elle présente par rapport à une langue, mais par le caractère stabilisé de la combinaison qu'elle constitue. », (Dubois, 1973 :378-379).

Le caractère stabilisé dans la combinaison des constituants du proverbe est à notre avis un critère suffisant car il permet de rattacher à la catégorie phraséologie les proverbes. Au vu de ce fait, nous penchons plutôt pour l'appartenance de ce genre d'expression à cette dernière catégorie. Le champ de la phraséologie couvre alors au-delà des collocations (مُتلازمات لفظية) et des expressions idiomatiques (تعايير اصطلاحية) les proverbes (الأمثال الشعبية). Pierre. J. L. Arnaud attribue au proverbe les traits suivants : «- L'autonomie syntaxique ; - L'autonomie textuelle ; - La valeur de vérité générale ; - L'anonymat »¹, (Arnaud, 1991 : 7).

Parmi les caractéristiques qui distinguent le proverbe des autres expressions phraséologiques citées plus haut nous citons d'une part la nature de la dimension de l'unité linguistique du proverbe et, d'autre part le critère qui porte sur la vérité générale.

Au sujet de la dimension de l'unité linguistique du proverbe qui se situe au-delà du niveau des parties du discours pour atteindre celui de la dimension phrastique voire propositionnelle, Saleh Mejri dit : « Ce qui est communément appelé locution proverbiale assure le lien entre ce qui est infra-phrastique et les énoncés phrastiques ».

¹ L'autonomie syntaxique signifie que contrairement à d'autres locutions qui, en raison de leur dimension syntagmatique, ont une dépendance syntaxique vis-à-vis des unités linguistiques dans les quelles elles vont être intégrées, le proverbe n'est pas inclut dans une forme linguistique plus vaste.

L'autonomie textuelle signifie que le proverbe contient une information complète. Autrement dit, il n'a aucune dépendance anaphorique, cataphorique, déictique ou contextuelle par rapport à son contexte d'emploi (contexte linguistique ou extralinguistique).

La vérité générale indique que le proverbe exprime un fait validé par l'expérience, n'est pas limitée dans le temps et ne se réfère à aucune situation spécifique.

Quant au critère de l'anonymat désigne que le proverbe n'est pas attribué à un auteur déterminé. Contrairement à la citation ou l'apophtegme, il est assuré par une transmission anonyme et collective assimilée souvent à la « sagesse populaire ».

a) Enoncé phrastique:

"الصَّبْرُ مِفْتَاحُ الْفَرْجِ"¹ (1)

« as-sabru miftâḥu al-faraġ »

« La patience est clé de tous les soulagements »

(Équivalent : «Patience et longueur de temps font plus que force ni que de rage»)²

b) Enoncé propositionnel :

"الجمل ما يراش حَدَّ بَتِه : إِذَا يَرَى حَدْبَتَه تَتَّقَطِعُ رَقَبَتَه" (2)

« al- ġamal mâ yarâš ḥadabatah : 'idâ yarâ ḥadabatah tataqata. raqabatah »

« Le dromadaire ne voit sa propre bosse ; s'il la voyait, il se romprait le cou ».

En ce qui concerne la vérité générale³ en tant que critère distinctif, elle permet de différencier les proverbes des autres expressions ou combinaisons phraséologiques, les collocations et les expressions idiomatiques, qui peuvent dans certains cas atteindre le seuil de la phrase. Nous citons, à titre d'exemple, le proverbe suivant :

"الدَّوَامُ يَنْقُبُ الرَّخَامَ"

« ad-dawâm yanqub ar-ruḥâm».

« La persévérance brise le marbre ».

1.2 Le procédé argumentatif du proverbe

1.2.1 Pourquoi emploie-t-on des proverbes ?

Témoignage sans témoin, le proverbe est utilisé pour donner plus de poids au discours, pour entraîner l'adhésion de l'interlocuteur puisqu'il sert généralement d'argument d'autorité contenant une morale ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler. En effet, le proverbe fait référence aux acquis de l'expérience humaine à travers le temps. De ce fait, il est susceptible de fournir à l'être humain, un conseil d'ordre pratique. Du coup, argumenter à l'aide d'un

¹ La plupart de nos exemples (proverbes) sont tirés du livre de Hédi Balegh, *Proverbes tunisiens* (tomes I et II), Tunis, La presse de Tunisie, 1994.

² Il est à noter cependant que les équivalences proposées ne sont pas les seules possibles. D'autres équivalences existent en langue française. À titre d'exemple, "patience et longueur de temps font plus que force ni que de rage" serait un équivalent à « tout vient à point à qui sait attendre ».

³ Au sujet du critère portant sur la vérité générale du proverbe, François Rodegem dit : «Son rôle (de la parémie), dit, consiste à illustrer le discours, par un fait d'expérience, une évidence ou une vérité de bon sens», (RODEGEM, F., 1984, p. 123).

proverbe est un moyen irréfutable de faire accepter les raisonnements par l'interlocuteur.

Il est en effet admis que les proverbes sont souvent décrits comme des vérités générales puisqu'ils se présentent comme un lieu commun partagé par tout locuteur d'une même communauté linguistique, Le pouvoir pragmatique des proverbes est multiple, à ce propos Stéphane Kostantzer dit :

Outre le fait qu'ils mettent en garde, qu'ils corrigent des comportements ou les anticipent, ils servent également à subsumer une situation, c'est-à-dire, à mettre un terme à son analyse et à sa verbalisation; ils offrent de plus au raisonnement le poids et le prestige de la parole d'autorité, qui permet au locuteur de ne pas en assumer la paternité.

(Kostantzer, 2010, http://www.univmontp3.fr/praxiling/IMG/pdf_Kostantzer1.pdf).

Pour exemplifier cela, nous pouvons citer ici le proverbe suivant :

" ما تغطيش عين الشمس بالغربال "

« mâ tğattîš 'în aš-šams bi-lğirbâl »

« Il ne faut *pas* essayer de *cacher le soleil avec un tamis* »¹.

(On ne peut pas cacher l'évidence)

Proverbe susceptible d'être utilisé pour dénoncer l'hypocrisie d'un individu. En effet, dans le contexte du proverbe cela signifie que la vérité, souvent éblouissante, ne doit pas être cachée. Le proverbe ci-dessus est susceptible d'être utilisé pour couper l'herbe sous le pied de celui qui cherche par tous les moyens à déformer ou à falsifier la réalité comme le fait de défendre un régime politique corrompu. Pragmatiquement parlant, dans le contexte de ce même exemple, le locuteur qui fait appel à tel proverbe dénonce indirectement mais très efficacement, les dérives dictatoriales d'un régime qui ne cesse de faire croire à ses propres «citoyens» que la vie est belle.

1.2.2 L'effet de la citation proverbiale dans un discours argumentatif

Comme en témoignent les différentes études consacrées aux proverbes, Il n'est plus question aujourd'hui de saisir le rapport entre l'emploi de ce genre de discours et la visée argumentative du locuteur².

En effet, les énoncés proverbiaux se caractérisent par la mise en scène de l'autorité de l'expérience accumulée des générations antérieures ou du pouvoir de

¹ Autres versions de ce proverbe : « n'essaie *pas* de *cacher le soleil avec* une passoire », « Ce n'est pas avec un tamis que l'on cache le soleil » ou encore « On n'arrête *pas* les rayons du *soleil avec un tamis* ».

² Voir entre autres le numéro 139 de la revue Langages consacré à la parole proverbiale.

la « sagesse des nations » via le temps. À ce propos Dominique Maingueneau dit : « Quand on énonce un proverbe, on donne en effet son énoncé comme garanti par une autre instance, "la sagesse des nations", que l'on met en scène dans sa parole et dont on participe indirectement en tant que membre de la communauté linguistique», (Maingueneau, 1996 : 64).

C'est ainsi que les proverbes se présentent comme des arguments irréfutables quand ils sont adéquats et pertinents au contexte et à la situation d'énonciation en général ; car le sens du proverbe est tributaire du contexte où il est dit.

Chaïm Perelman définit l'argumentation ainsi : «l'argumentation se propose d'agir sur un auditoire, de modifier ses convictions ou ses dispositions, par un discours qu'on lui adresse et qui vise à gagner l'adhésion des esprits», (Perelman, 1977 : 29). Comme l'ultime but de l'argumentation est d'agir sur un auditoire pour en modifier ses convictions et gagner son adhésion aux conclusions du processus argumentatif, les proverbes répondent parfaitement à ce genre d'argumentation.

L'argumentation fonctionne par différents moyens de raisonnement. Nous n'en citons que ceux qui sont en rapport avec le procédé proverbial : le raisonnement par l'analogie et le raisonnement par la déduction et particulièrement par le syllogisme. En ce qui concerne le premier raisonnement, il est connu que le raisonnement par analogie opère par rapprochement et par contagion, c'est-à-dire on glisse d'un domaine à un autre par similitude. C'est pourquoi le proverbe imagé, tout comme la métaphore, est susceptible de fonctionner par analogie ; car la similitude ou la ressemblance des deux situations (la forme métaphorique de l'image proverbiale et le contexte de l'énoncé) favorise en principe l'emploi du proverbe. D'ailleurs la métaphore est considérée comme une forme de similitude abrégée.

Quant au raisonnement par le procédé de déduction, il s'agit de tirer une conséquence de quelques faits particuliers - ou dégager une proposition particulière - à partir d'une ou plusieurs idées générales. Nous donnons un exemple en utilisant le syllogisme¹ comme étant une forme particulière de raisonnement déductif ; car le propre du proverbe est d'unir le général au particulier à travers le syllogisme comme moyen d'inférence déductive.

– " من كثرة الرّياس تغرق السفينة "

« min kaṭrit ar-riyâs tağraq as-safîna »

« Capitaines en grand nombre : le bateau sombre ».

¹ Le syllogisme est une forme particulière de raisonnement déductif. Il consiste à énoncer deux propositions (les prémisses) et à en tirer une conclusion (possible parce qu'un terme commun aux deux prémisses permet de relier les autres termes). Si les prémisses sont acceptées, la conclusion qui en découle doit l'être aussi : « Tous les hommes sont mortels ; or Socrate est un homme ; donc Socrate est mortel ».

Autrement dit : « À cause du grand nombre de capitaines, le navire coule »

Dans l'exemple ci-dessus, ce qui permet le passage du proverbe (P) à la conclusion (C), dans le domaine du particulier, c'est l'enchaînement, sur le mode de l'inférence, de règles de conduite générales implicites telles que "من كثرة الرِّياس "تغرق السفينة" «Capitaines en grand nombre : le bateau sombre», → si "تغرق السفينة" «le bateau sombre» cela est négatif (une chose finit mal) → si cela est négatif, on ne le désire pas → si on ne le désire pas, on doit agir en conséquence.

Le proverbe précédent n'est qu'un exemple de la représentation explicite de ces normes communément acceptées qui génèrent l'action dans un processus pragmatique tel que celui de l'argumentation. Malgré le sens implicite qui a été dégagé par le processus argumentatif appuyé sur le mode de l'inférence, nous considérons cet exemple comme étant une forme d'argumentation explicite qui procède par un proverbe complet (non elliptique).

Dans ce qui suit, nous mettrons d'abord l'accent sur la « force illocutoire » des proverbes abrégés (des proverbes incomplets intentionnellement) qui sont exploités à des fins argumentatifs. Puis, dans un deuxième temps, nous allons surtout étudier la manière dont les proverbes doivent être traduits pour maintenir leur aspect argumentatif.

1.3 Le procédé argumentatif des proverbes elliptiques

1.3.1 Qu'entendons-nous par proverbe elliptique ?

De façon plus globale, dit Judith Wulf, chez Halliday et Hassan (1976), l'ellipse fonctionnelle reçoit un traitement dans le cadre des dispositifs de cohésion du texte. À la différence de la référence qui effectue une relation entre le texte et son extérieur, l'ellipse relève d'une relation endophorique, interne au texte (Wulf, 2008 : 283).

Contrairement aux ellipses qui permettent d'alléger la formulation, éviter la lourdeur et la redondance et qui répondent à un schéma syntaxique strict¹, l'ellipse stylistique ne correspond pas à un élément prédéterminé mais à un effet de place vide, d'effacement ou d'abrègement, mis en scène en contexte. Michel Le Guern dit à propos de ces deux types d'ellipse (l'ellipse syntaxique et l'ellipse stylistique / rhétorique) :

Il n'est pas inutile de préciser la différence entre les deux ellipses. L'ellipse rhétorique, ou stylistique, se définit comme un manque par rapport à la manière habituelle de s'exprimer. Elle est repérée par la confrontation de l'énoncé elliptique avec celui que l'usage commun ferait attendre. [...] l'ellipse des grammairiens peut fort bien ne pas s'écarter de l'usage habituel : elle est même le plus souvent présente dans cet usage habituel (Le Guern, 2008 : 24).

¹ En effet la résolution s'effectue par le parallélisme syntaxique entre la proposition bien formée et la proposition elliptique.

Les enjeux de l'ellipse sont nombreux ; car ce phénomène se manifeste dans maints situations linguistiques ou métalinguistiques le non-dit (l'implicite, la marque zéro), le silence, le refus de conter, entre autres. De plus, en linguistique, l'ellipse fonctionne sur plusieurs plans : morphosyntaxique, sémantique interprétative, linguistique cognitive et linguistique de l'énonciation ou pragmatique. Ce dernier plan nous intéresse davantage dans le présent travail. C'est pourquoi nous avons choisi pour cette étude certains énoncés proverbiaux tunisiens (en dialecte tunisien) ou bien certains types de parémies.

Dans le cas de l'ellipse proverbiale, l'énoncé elliptique n'est pas supposé comme tel mais plutôt interchangeable avec une structure canonique. L'ellipse ici n'isole pas le thème de discours ni son rythme mais elle favorise pleinement leur présence dans la tête de l'interlocuteur. Autrement dit, l'élément elliptique, bien qu'il ne soit pas mentionné, est très présent par son absence. Toutefois l'effacement formel, dans certaines structures attestées comme les proverbes, n'est pas abandonnée à la seule volonté du locuteur ou au hasard de la conversation. En effet, la situation du discours exerce une contrainte sur la forme de l'ellipse ; elle ne permet d'effacer que les éléments connus, alors que les informations nouvelles doivent être conservées.

1.3.2 Force illocutoire des proverbes elliptiques

Qu'entendons-nous par « force illocutoire et effet perlocutoire »?

Pour répondre à cette question nous devons commencer par présenter, même succinctement, la pragmatique. Cette dernière en tant que branche de la linguistique qui s'intéresse généralement à l'influence des mots sur les interlocuteurs et dont les précurseurs sont Searle et Austin¹ a démontré le pouvoir du mot et de la parole. Le principe de cette théorie s'appuie en premier lieu sur la force de l'acte locutoire et l'acte illocutoire dont la vision stratégique est « parler c'est agir », « c'est convaincre », « c'est modifier l'état d'âme de l'autre ». En second lieu, elle s'appuie également sur l'acte perlocutoire qui consiste non seulement en la production de certains effets sur l'auditoire ; mais sert aussi à mesurer l'impact des mots sur le destinataire à travers ses réflexions, ses actions et ses croyances, etc.

Dans cette optique la question de l'efficacité de l'interaction ne se pose plus au niveau de la véracité ou de la fausseté de l'énoncé mais plutôt au niveau de sa réussite ou de son échec. Autrement dit, l'efficacité du langage se distingue par sa capacité à convaincre et à influencer ses interlocuteurs. C'est ainsi que l'acte perlocutoire n'est en fin de compte que la manifestation pratique de l'intention du locuteur ; c'est-à-dire la conséquence directe de l'acte illocutoire sur l'interlocuteur.

¹ Le livre d'Austin est paru en 1962: *How to do Things with Words* (« Quand dire c'est faire »).

Dans notre cas l'acte perlocutoire se manifeste dans l'interaction positive de l'interlocuteur. Ce dernier se retrouve dans l'obligation de compléter le non dit d'un proverbe tronqué intentionnellement par le locuteur. Celui-ci désire par cet acte de consolider la force illocutoire. Il tente de pousser la pragmatique fondée sur l'acte perlocutoire jusqu'au bout afin de clôturer le processus argumentatif. C'est ainsi qu'il amène l'interlocuteur à s'approprier avec les propos de proverbes elliptique et à s'adhérer au raisonnement du locuteur. À ce moment-là, l'interlocuteur ne se contente pas seulement à identifier l'expression elliptique mais aussi à en citer.

À titre d'exemple, dans un contexte visant à critiquer ou à se moquer de l'imitation aveugle d'autrui, le locuteur se contente exprès de prononcer une partie du proverbe. Il suggère ainsi à l'interlocuteur d'en finir, surtout que les proverbes sont généralement fortement rythmés :

"جاء يتبع في مشية الحمام ..."

« gâ' yitabba' fi mašyat al-ḥamâm ... »

« Du pigeon, il voulu imiter la marche... ».

Le proverbe sera généralement achevé par l'interlocuteur. En effet, ce dernier en tant que participant à l'énonciation pourrait fort probablement citer la seconde partie du proverbe qui a été omise volontairement par le locuteur :

"تألف مشيته."

« tallaf mašyatah »

« Il a perdu alors sa propre démarche. »

De ce fait, en prononçant la seconde partie du proverbe, l'interlocuteur consoliderait fortement la visée argumentative de l'énonciateur.

Dans un autre exemple sur la force illocutoire des proverbes elliptiques, nous faisons appel, à titre indicatif, à un proverbe tunisien que l'on emploie souvent dans des cas où le remède se révèle pire que le mal. On l'emploie aussi lorsqu'on peut faire du mal à quelqu'un en cherchant à lui faire de bien. Il suffit, dans tel contexte, que le locuteur prononce une partie compréhensible du proverbe pour qu'il soit complété par l'interlocuteur

"جاء يطيها ..."

« gâ' yitubhâ »

« En cherchant à faire de bien ... »

"عماها"

« mâhâ »

« il a fait du mal. »

À titre illustratif, le proverbe ci-dessus peut être appliqué dans le cas suivant : Dans un contexte politique français Rachida Dati¹ en voulant être diplomate, elle a fait pire. Voici l'extrait qui montre qu'en voulant dire du bien elle a commis des erreurs voire qu'elle a dit le contraire de ce qu'elle pense :

Nicolas Sarkozy ? "C'est quand même le meilleur d'entre nous". C'est en voulant vanter les qualités d'animal politique de l'ancien président de la République que Rachida Dati a prononcé, mardi matin (23 avril 2013) sur RTL, la phrase à ne pas dire en politique. À l'origine "celui qui est probablement le meilleur d'entre nous" servait à Jacques Chirac à désigner son dauphin Alain Juppé. Un Alain Juppé qui n'a jamais pu, depuis, se présenter à la présidentielle.... (Favier, 2013, <http://www.bfmtv.com/politique/cafe-politique-sarkozy-cest-meilleur-dentre-nous-499674.html>).

Il suffit d'avoir dit *pour* avoir fait (expression répandue en pragmatique); se traduit par ceci : il suffit d'avoir déclenché le début du proverbe par le locuteur pour l'avoir complété par l'interlocuteur. *Lorsque ce dernier cherche à compléter l'énoncé de proverbe* produit par le locuteur, il confère alors à l'acte de langage une force illocutoire particulière.

L'acte de langage qui utilise l'énoncé elliptique agit, d'une manière ou d'une autre, sur le processus argumentatif dans une conversation qui vise à modifier une opinion ou un jugement de l'interlocuteur ou l'inciter à agir. D'ailleurs le rythme mélodique ou le contour intonatif de l'expression proverbiale incite l'interlocuteur à compléter les éléments elliptiques de l'énoncé. En effet comme l'intonation peut jouer le jeu des modalités et que le rapport entre celles-ci et la force illocutoire est manifeste alors l'intonation a une incidence sur la force illocutoire.

Le lien systématique qui existe entre intonation et force illocutoire se manifeste de façon évidente lorsqu'on prend en considération des énoncés de plus d'un mot, par exemple une séquence composée de plusieurs mots qui peuvent être linéarisés» dans une même unité tonale :

- (3) mangea un panino. [(il/elle) mange un sandwich] F : affirmation
- (3). a -. mangea un panino. [Mange (t –il/elle) un sandwich ?] F : question
- (3). b -. mangea un panino [Mange un sandwich !] F : ordre (CRESTI, E., 1999, p. 169-170).

¹ Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, pendant le mandat présidentiel de N. Sarkozy.

2. Traduction et équivalence des proverbes: la traduction des proverbes tunisiens vers le français

2.1 Qu'entendons-nous par ellipse dans la traduction proverbiale ?

Un proverbe peut avoir plusieurs interprétations. Par conséquent, il se prête, dans sa traduction, à des versions différentes. C'est ainsi que nous proposons un peu plus loin, au-delà de la structuration explicite du sens proverbial et la recherche des correspondants français pour la plupart des proverbes cités, une double traduction des proverbes tunisiens vers le français. Les écarts engendrés par la variation de la traduction se manifestent entre autre dans les tailles inégales des suites linguistiques produites dans la langue d'arrivée.

Partant de l'idée que le résultat de la *traduction est souvent plus long ou plus court que le texte source, nous entendons alors par le mot ellipse dans l'opération de traduction la production dans la langue d'arrivée d'une séquence langagière plus courte que la séquence originale. En effet, le résultat de la traduction ne peut que différer de l'original et qu'elle ne lui correspondra que partiellement tant sur le plan sémantique que formelle.*

Toutefois cette notion d'ellipse ne se contente pas ici de faire émerger les cas où une telle version ou une telle autre dans la langue d'arrivée seraient plus courte que l'énoncé de départ (**passer d'une unité expressive plus grande vers une unité plus petite**). Elle essaye surtout de mettre en lumière le problème central de la traduction que l'on peut représenter de manière simplifiée à travers le choix de la méthode traductive. Autrement dit, il est question de faire appel à une méthode adéquate, c'est-à-dire de choisir selon les cas qui se présentent entre traduction directe (emprunt, calques et traduction littérale) et la traduction oblique (transposition, modulation, équivalence et adaptation)¹ ou encore des procédés moins obliques ou plus obliques. Il s'agit de voir sous un angle particulier, la traduction des expressions proverbiales, le «comment traduire ou comment redire» quelques proverbes tunisiens en langue française. Par ailleurs, nous mettons l'accent sur le jeu constant entre l'ellipse (*contraction*) et l'abondance (*l'allongement*) dans les versions françaises des proverbes arabes (dialecte tunisien).

¹Nous utilisons ici ces deux termes de la traduction (direct et oblique) au sens proposé par Vinay and Darbelnet (*Comparative stylistics of French and English : A methodology for translation* Callon, 1995) et qui est cité par C. Wilson : « Vinay and Darbelnet différencient la traduction directe (emprunt, calques et traduction littérale) et la traduction oblique (transposition, modulation, équivalence et adaptation) afin de distinguer les traductions qui semblent être mot-à-mot à comparer à celles qui ne le sont pas », Wilson Freeda C., Un modèle de traduction basé sur les proverbes et leurs métaphores : une position cognitive descriptive, in *translation journal*, vol. 14, n° 4, Octobre 2010, consulté le 09/01/2016, http://translationjournal.net/journal/54proverbs_fr.htm.

2.2 Le problème de la restitution du sens dans la traduction des proverbes

Nous cherchons à observer ici le «comment traduire ou comment redire» quelques proverbes tunisiens en langue française. Cela dit, nous traitons la manière dont le transfert des « expressions parémiques »¹ s'effectue entre deux langues appartenant à des cultures et des origines éloignées. La traduction des expressions spécifiques « parémies » défiera-t-elle alors cette divergence culturelle et linguistique ?

À cet égard, analysons dans un tableau des exemples, quelques proverbes tunisiens, où la traduction *se trouve prise entre* deux pôles : la fidélité (la traduction littérale / elle relève parfois du calque) *et la liberté* «conditionnelle» (la traduction du sens). Le contenu traduit, dans le cas des proverbes, se manifeste soit avec *une* certaine expansion soit avec une certaine réduction c'est-à-dire que le résultat de la traduction risque sans cesse d'être flottant par le jeu constant entre l'ellipse et l'abondance.

La quatrième colonne marque la différence de relation qui s'établit entre les deux types de traduction (traduction littérale et traduction libre) et leur original. Il est question de mettre l'accent sur la différence entre les formes concises et les formes prolongées dans les proverbes traduits.

¹ Les « expressions parémiques » sont très liées à la langue et au milieu où elles sont apparues.

| Proverbes en dialecte tunisien / Sens des proverbes en français | Traduction littérale des proverbes | Traduction des proverbes selon le modèle interprétatif (La traduction par la saisie et la restitution du sens) | Équivalent dans la culture française | Quelques réflexions sur la traduction |
|--|--|--|--|--|
| <p>1. جاء يحيى تحت من يبردا</p> <p>« gâ` yahbî taht man yamrid »</p> <p>1.</p> <p>- (on trouve toujours plus fort, plus rusé que soi).</p> | <p>1. a</p> <p>- «Tel veut marcher à quatre pattes sous celui qui rampe ».</p> | <p>1. b</p> <p>- «Tel veut filer en se baissant (pour ne pas être vu) sous celui qui rampe ».</p> | <p>1. c</p> <p>- « À malin, malin et demi ... Et ce n'est pas aux vieux singes qu'on apprend à faire la grimace ».</p> | <p>Notes</p> <p>✓ Dans 1.b, il y a une équivalence dynamique fondée sur l'interprétation de « marcher à quatre pattes » (filer en se baissant), ---> changement remarquable de la forme expressive.</p> |
| <p>2. إذا كثرت الريس تعرف الفركة</p> <p>« iḡâ katurat ar-riyâs taḡraq al-flûka ».</p> | <p>2. a</p> <p>- « Lorsque les capitaines sont nombreux la barque chavire ».</p> | <p>2. b</p> <p>- « Capitaines en grand nombre : le bateau sombre ».</p> | <p>2. c</p> <p>∅</p> | <p>✓ Dans 2.b, il y a omission de la particule circonstancielle 'idâ - "iḡâ" « lorsque ». ---> Changement d'une proposition circonstancielle par</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| <p>2' - (Quand il y a trop de personnes qui commandent quelque part, les choses ne marchent pas bien).</p> | | | | <p>une proposition explicative</p> |
| <p>3. "حبة مع حبة اتولي قهيز" « habba m'a habba 'itwalli qfiz ».</p> | <p>3. a - « Grain par grain, ça fait un picton ! ».</p> | <p>3. b - « Petit à petit, on peut atteindre quelque chose de plus vrai ».</p> | <p>3. c - « Les petits ruisseaux font les grandes rivières ». ou « Petit à petit, l'oiseau fait son nid ».</p> | <p>✓ Variations syntaxique d'une expression concise et moins soutenue (le pronom démonstratif «ça», dans 3.a) par une expression qui commence par un pronom personnel indéfini « on » dans 3.b. ----> Dilution de l'expression ; donc expansion. Cela va à l'encontre de l'ellipse (qui favorisé le principe de l'économie).</p> |
| <p>4. "التوام ينقب الرخام"</p> | <p>4. a - « La persévérance brise</p> | <p>4. b - « Si tu peux persévérer, le marbre lui-même tu finiras par le</p> | <p>4. c - « Au long aller la lime</p> | <p>✓ Dans 4.b, la transposition d'une phrase déclarative affirmative par une proposition conditionnelle (l'une</p> |

Studii de gramatică contrastivă

| «ad-dawām yanqub ar-ruḥām» 4' | le marbre ». | trouer ». | mange le fer ». | des deux propositions conditionne l'autre) a entraîné l'allongement de la version en question. |
|--|---|--|-------------------------------------|---|
| - (À force de patience et en persévérant, on finit par atteindre son but.) | | | | |
| 5. "الحفاء ما يبرزام" «al-halfā' mā taḥḥ illā bir-rzām ». | 5. a - « L'alfā ne se ramollit que si elle est bien battue ». | 5. b - « C'est à coups de trique que le traitement de l'alfā se pratique ». | 5. c ∅ | ✓ Contrairement à l'exemple précédent 4.b, il s'agit dans 5.b d'une transposition d'une proposition conditionnelle par une phrase affirmative. |
| 6. - (L'homme libre comprend d'un clin d'œil, et l'imbécile ou l'esclave d'un coup de poing). | 6. a - « Ce serait du « gaspi » deux par mois : la lampe et la | 6. b - « Les lampes sont allumées pendant que la lune éclaire la nuit | 6. c - « Brûler la chandelle par | ✓ Dans 6.a, l'énoncé traduit formule un |

Studii de gramatică contrastivă

| | | | | |
|--|---|--|--------------------------|---|
| <p>"خسارتين في القهـر : القيلة وانـمر "</p> <p>« hasaratāyni fī aš-šahr : al-faḥla wa al-qamar ».</p> <p>6</p> <p>- (Gaspiller ses biens par des dépenses excessives ou un comportement désordonné).</p> | <p>lune ».</p> | <p>(brille), quel gaspillage ! ».</p> | <p>les deux bouts ».</p> | <p>avertissement-conseil à l'intention d'un auditoire indéterminé (adage).</p> <p>✓ Dans 6. b, il y a une phrase descriptive, suivie d'une autre exclamative, ce qui explique son expansion par rapport à 6.a.</p> <p>---> L'énoncé traduit, que ce soit dans 6.a et 6.b, reflète l'univers de croyance de celui qui parle ; cependant l'expression du sentiment dans 6.b est plus vive.</p> |
| <p>7</p> <p>"جوڊ كلام آبي بيڪ و ما نخش كلام آبي بضحڪاك"</p> <p>«hūd klām : ilfī (al-ladī) yubkika wa mā taḥīdš klām ilfī yudḥikuka ».</p> <p>7</p> | <p>7. a</p> <p>- « Les paroles qui te font pleurer écoute-les et celles qui te font rire néglige-les ».</p> | <p>7. b</p> <p>- « Les vérités amères, écoute-les, les flatteries néglige-les ».</p> | <p>7. c</p> <p>∅</p> | <p>✓ Dans 7.a la traduction contient une sorte de périphrase (Les paroles qui te font pleurer) qui peut s'éviter en faisant appel au modèle interprétatif, comme c'est le cas dans 7. b (Les vérités amères).</p> |

Studii de gramatică contrastivă

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| <p>- (Une personne qui vous veut du bien vous dira des vérités qui ne sont pas toujours bonnes à entendre).</p> | | | | |
| <p>8. "الدنيا بخوت (سعود)" « ad-dunyâ bhût (s'ûd) ».</p> | <p>8. a -« La vie c'est la chance ».</p> | <p>8. b - « Dans cette vie, la chance nous boude ou nous sourit »</p> | <p>8. c - « Chance vaut mieux que bien jouer ».</p> | <p>✓ Contrairement à 8.b la traduction dans 8.a demeure liée davantage à l'énoncé de départ, ce qui explique l'absence de la moindre <i>marge de manœuvre</i> dont devrait disposer la traduction interprétative.</p> |
| <p>8 - (Considérer la chance comme l'unique <i>responsable</i> des événements heureux. - Une personne qui a de la <i>chance</i>, c'est-à-dire qui réussit dans ses entreprises et dans ses jeux aussi).</p> | <p>9. a - « Prend la de la main d'un rassasié qui est devenu affamé et la prend pas de la main d'un affamé qui devient rassasié ».</p> | <p>9. b - « Adressez-vous à un seigneur déchu, plutôt qu'à un parvenu ».</p> | <p>9. c Ø</p> | <p>✓ Dans 9.b la marge de manœuvre permet au traducteur de rendre non seulement le sens mais aussi le rythme et l'ampleur de proverbe. ---> Procédé ou d'allègement</p> |
| <p>9. "خودها من يد شعبان إذا جاع ومات أخذهاش من يد جيعان إذا شبع" «hũdhâ mi yad šab ân 'idâ gâ' wa mâ tahjdhâš min yad gî'ân 'idâ šabî a ».</p> | | | | |

| | | | | |
|--|---|---|--------------------|---|
| <p>9' - (La générosité est un vrai état d'esprit).</p> | | | | <p>réduction, la langue d'arrivée n'a pas besoin d'une précision inutile qui viendrait rendre la traduction tout à fait artificielle.</p> |
| <p>10 " الحديث قياس " « al- hadiṭ qiyās ».</p> | <p>10. a - « Toute parole est une analogie (du semblable au semblable) ».</p> | <p>10. b - « Les paroles ! des symboles !, à d'autres réalités et vérités cachés ».</p> | <p>10. c ∅</p> | <p>Notes ✓ Dans 10.b, il est question d'une adaptation sous forme d'expansion (étouffement). ---></p> |
| <p>10' - (Tout propos implique en principe une signification).</p> | | | | <p>Introduction d'une précision en traduisant afin d'obtenir le même effet que dans la langue de départ. L'étouffement permet également de parvenir à une formulation plus exacte que la simple traduction littérale.</p> |

Tableau 1. Proverbes tunisiens traduits en français

Outre la double traduction française de chaque proverbe exprimé en dialecte tunisien, nous avons essayé dans le tableau 1. de présenter quelques observations concernant les deux types de traduction. Si nous avons entrepris telle démarche, c'est pour tenter de cerner les principaux éléments de la problématique suivante :

Dans une traduction du proverbe serait-il judicieux de traduire un proverbe par le biais de la traduction littérale (l'emprunt, le calque et le mot à mot) ou la traduction libre (la transposition, la modulation, l'équivalence, l'adaptation, l'explication, l'étouffement¹ (expansion à travers le périphrase), l'allègement² (réduction et ellipse) ou enfin par le biais d'une recherche « bibliographique », c'est-à-dire rechercher l'équivalent préexistant dans la langue d'arrivée ?

En tout cas, il ne s'agit pas ici, vue les limites de la présente étude, d'apporter des réponses à cette délicate problématique ; mais il est possible de suggérer quelques remarques justifiées par l'observation de ce tableau.

Comme toutes les parémies³, lorsqu'il est question de traduire un proverbe le problème se pose de manière particulièrement différente. En effet, l'idée qui peut surgir dans l'esprit de traducteur quand il se trouve confronté à ce genre de traduction est de mener une recherche bibliographique dans le but de trouver un proverbe équivalent pré-existant dans la langue d'arrivée comme l'a déjà mentionné Maryse Privat :

Les proverbes appartiennent à la sagesse populaire et la sagesse populaire étant universelle, il est loisible de penser que les mêmes vérités apparaissent sous des formes diverses d'une langue à une autre [...]. De ce fait le premier pas de la démarche traductrice sera non pas un travail linguistique sur les mots mais une recherche bibliographique, à savoir rechercher l'équivalent (ou les équivalents) pré-existant dans la langue d'arrivée (Privat, 1998 : 283).

Comme le démontre le précédent tableau, il y a plusieurs exemples qui ont un équivalent préexistant dans la langue d'arrivée. Cependant il existe aussi des proverbes qui n'ont pas d'équivalent français ou au moins ils ne sont pas faciles à repérer comme dans les exemples n°2, n° 5, n° 7 et n° 9. Cela peut remettre en question la traduction du proverbe par la recherche de son équivalent dans la langue d'arrivée.

1 Il est souvent utile et même parfois indispensable d'ajouter une précision en traduisant afin d'obtenir le même effet que dans la langue de départ. L'étouffement permet également de parvenir à une formulation plus authentique que la simple traduction littérale.

2 C'est le procédé inverse : la langue d'arrivée n'a pas besoin d'une précision inutile qui viendrait rendre la traduction tout à fait artificielle.

3 La notion de "parémie" que nous utilisons est celle qui est présentée par Marianne Eggert de Figueiredo comme suit : « Les parémies, telles que les proverbes, appartiennent à l'ensemble de savoirs partagés par une communauté linguistique donnée. Ce sont des énoncés figés et mémorisés, ce qui pourrait impliquer en principe une actualisation en bloc, la structure figée et mémorisée devant s'insérer telle quelle dans les productions spontanées », Eggert de Figueiredo « Proverbes dans les discours spontanés » in *Paremia*, 15: 2006, pp. 169-178. ISSN 1132-8940, p.169, pp. 169 – 178.

Que fait un traducteur donc lorsqu'il se heurte à un proverbe sans équivalent dans la langue d'arrivée?

À notre avis, il est question d'observer comment la traduction des proverbes en particulier ne dépendra pas seulement d'une affaire linguistique, mais également d'un travail de recherche sur un plan socio-culturel. Le traducteur devrait recourir à un outil qu'Eugene Nida appelle «équivalence dynamique¹».

En ce qui concerne notre tableau précédent, il contient dans la troisième colonne, réservée à la traduction selon le modèle interprétatif (la traduction par la saisie et la restitution du sens), **des versions qui répondent** à cette idée « d'équivalence dynamique » notamment les exemples n° 2, n° 5, n° 7, n° 8, n° 9 et n°10.

Enfin, nous pouvons dire que la notion d'ellipse demeure une variante rarissime en traduction proverbiale notamment ; car ce type de traduction spécialisée est fondé en particulier sur des stratégies sémantiques. Celles-ci relèvent des combinaisons au niveau du sens comme la périphrase, l'explication, la transposition voire même la concentration ; c'est-à-dire la réduction de l'expression.

Conclusion

L'ellipse peut correspondre à un marquage pragmatique de l'interaction. Autrement dit, le recours à l'ellipse est susceptible d'être choisi pour des considérations stratégiques. En effet, l'absence de verbal peut être intentionnelle et donc visée, c'est alors le non verbal qui reconstitue le sens de la partie elliptique. Cela est vrai non seulement dans le discours en général mais aussi et surtout dans le discours proverbial comme nous l'avons vu dans la première partie de la présente étude.

L'ellipse est d'autant plus rare dans la traduction que dans le langage courant car les procédés d'allongement (le phénomène de la périphrase entre autres) sont nettement plus importants, surtout lorsqu'il est question de traduire de l'arabe vers le français, que les procédés de concision.

Au-delà de la plupart des arguments traditionnellement utilisés dans les discours argumentatifs, le présent article a tenté par le biais de l'ellipse d'apporter un point de vue nouveau à la force de l'argument qui fait appel à la doxa en l'occurrence l'expression proverbiale. L'ellipse en tant que figure de style souligne la vertu d'économie. Celle-ci est partagée par le proverbe qui se présente comme une vérité concise et admise pour tout locuteur appartenant à la même communauté linguistique. Toutefois la traduction des proverbes de l'arabe vers le français peut produire un énoncé ou un texte dont le caractère formel (allègement ou réduction /

1 « l'équivalence dynamique » de Nida qui vise à exprimer de la façon la plus naturelle possible le message en prenant en compte la culture du destinataire du message pour chercher à produire chez le destinataire du texte cible un effet équivalent à celui produit chez le destinataire du texte source » (Fu Rong, 2010 :174).

étoffement ou expansion) varie certes considérablement par rapport à celui de l'original.

Bibliographie

- Anscombre, J-C., 2005, Les proverbes : un figement du deuxième type ?. Revue Archéologique de l'Est. <http://linx.revues.org/25>. Consulté le 06/01/2016.
- Balegh, H., 1994, *Proverbes tunisiens* (tomes I et II). Tunis : La presse de Tunisie.
- Conenna, M., 2000, Structure syntaxique des proverbes français et italiens, *Langages*, 139, 2000, pp. 27-38.
- Cresti, E., 1999, Force illocutoire et articulation topic / comment et contour pragmatique en italien parlée. *Faits de langues*, 13 (7). 1999. 168-181.
- Dubois, J., 1973, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Eggert de Figueiredo, M., 2006, « Proverbes dans les discours spontanés », *Paremia*, no 15, pp. 169-178.
- Favier, H., 2013, « Sarkozy, c'est le meilleur d'entre nous », *Café politique*. Consulté le 20/03/2014, <http://www.bfmtv.com/politique/cafe-politique-sarkozy-cest-meilleur-dentre-nous-499674.html>.
- Kleiber, G., 2000, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, 139, 2000, pp.39-58.
- Kostantzer, S., 2014, « L'habit ne fait pas le dialogisme – les proverbes ou l'illusion », *Praxiling*, Montpellier III. Consulté le 13/04/2014, http://www.univmontp3.fr/praxiling/IMG/pdf_Kostantzer1.pdf.
- Le Guern, M., 2008, « Ellipse grammaticale et ellipse stylistique », In Jean-Christophe Pitavy et Michèle BIGOT, *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives : actes du colloque international de linguistique*, 27 et 28 octobre, Saint-Etienne, Publication de l'université de Saint-Etienne, 23-31.
- Maignueneau, D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Perelman, C., 1977, *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*. Paris : Librairie philosophique J. Vrin.
- Privat, M., 1998, « À propos de la traduction des proverbes », *Revista de Filología Románica*, 15, Universidad Complutense de Madrid, 281- 289.
- Rodegem, F., 1984, *La parole proverbiale*, in François Suard et Claude Buridant (éds.), *Richesse du proverbe : Typologie et fonctions*, (2), (pp. 121-135). Presses universitaires de Lille.
- Rong, F., 2010, « Une contribution à la diffusion en Chine des notions de didactique des langues : le cas de l'expérience de traduction du Cadre européen commun de référence du français en chinois », *Synergies*, 5 (171-177).
- Wilson Freeda C., 2010, « Un modèle de traduction basé sur les proverbes et leurs métaphores : une position cognitive descriptive », *Translation journal.*, vol. 14, n° 4, Octobre 2010, Consulté le 09/01/2016, http://translationjournal.net/journal/54proverbs_fr.htm.
- Wulf, J., 2008, « Ellipse et configuration stylistique du parcours interprétatif », In Jean-Christophe Pitavy et Michèle BIGOT (éds.), *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives* (pp.269 – 288). Publication de l'université de Saint-Etienne.

Rachid **Adjaout** est docteur en langues, littératures et sociétés, obtenu en décembre 2011 à l'INALCO, Paris. Spécialisé en linguistique berbère et enseignant au

département de langues et cultures berbères de l'université de Bejaia, Algérie. Il a assuré les modules de linguistique générale, de lexicologie/lexicographie, de sémiologie, de méthodologie appliquée à la linguistique et l'analyse du discours. Son domaine de recherche comprend des questions de sémantique berbère, lexicologie/lexicographie. Auteur d'articles et communications scientifiques.

Annexe : Tableau de transcription de l'alphabet arabe

| Lettres arabes | Transcription internationale |
|------------------|------------------------------|
| <i>Consonnes</i> | |
| ء | ʾ |
| ب | b |
| ت | t |
| ث | ṯ |
| ج | ǧ |
| ح | ḥ |
| خ | ḫ |
| د | d |
| ذ | ḏ |
| ر | r |
| ز | z |
| س | s |
| ش | š |
| ص | ṣ |
| ض | ḍ |
| ط | ṭ |
| ظ | ẓ |
| ع | ʿ |
| غ | ǧ |
| ف | f |
| ق | q |
| ك | k |
| ل | l |
| م | m |
| ن | n |
| ه | h |
| و | w |
| ي | y |

Voyelles

| Voyelles brèves | | Voyelles longues | | Tanwīn | |
|-----------------|---|------------------|---|--------|-----|
| اَ | a | اِ | â | اَ | -an |
| اُ | u | اِو | û | اُ | -un |
| اِ | i | اِى | î | اِ | -in |